

A.F- SOLUTION
Société par Actions Simplifiée
Capital : 200 000 €
Siège : 2 Rue Augustin Fresnel
69680 CHASSIEU
394 175 624 RCS LYON

**PROCES VERBAL DE LA DECISION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 14 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril à 12 heures, au siège social, l'associé unique président Monsieur Slimane TEBBAKH a pris les décisions suivantes au sujet du siège social de la société.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique précise que l'adresse du siège social est 3 rue Etienne et Jean GUIGNADART, CHASSIEU ,69680,

L'ancien siège : 2 Rue Augustin Fresnel, 69680 CHASSIEU est supprimé et ce compte tenu du numérotage effectué par la mairie de CHASSIEU comme en atteste le certificat.

Cette décision est adoptée sans réserve.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide de modifier en conséquence les statuts de la société et plus particulièrement l'Article 4 siège social qui est désormais rédigé :

Article 4 siège social

Le siège social est 3 rue Etienne et Jean GUIGNADART, CHASSIEU ,69680.

Le reste sans changement.

Cette décision est adoptée sans réserve.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales nécessaires et notamment celles au RNE, RCS de Lyon.

Cette décision est adoptée sans réserve.

Il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président ayant tous pouvoirs à cet effet.

Monsieur Slimane TEBBAKH

